Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20261016-2026100001-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 08/10/2026

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 15

Conseillers votants : 18

L'an deux mille vingt-six, le mardi treize octobre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Joseph JEULAND, Adjoint

Cédric MARTIN, François POIRIER conseillers délégués

Bruno COULOMBET, Julien GUILARD, Marie-Christine BATTEUX, Valérie GAUDION, Marie-Christine LOUIN, Antoine GERAULT, Angélique LE BORGNE, Gael MAIGNAN, Fabien FOUCHER, Axelle LE DIGOU
Conseillers Municipaux

Absente : Laurence Loison (arrivée à 19h20)

Absents excusés ayant donné Pouvoir :
Franck LERAY donne pouvoir à François POIRIER
Alexandra GOUSSET donne pouvoir à Joseph JEULAND
Marie-Odile DAYOTdonne pouvoir Angélique LE BORGNE
Caroline STEINLE donne pouvoir Axelle LE DIGOU

Secrétaire de séance : Angélique LE BORGNE

Délibération 2026.10.001

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques concernant le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal du 15 septembre 2026.

Le conseil municipal approuve à l'UNANIMITE le procès-verbal du 15 septembre 2026

MAIRIE de LOUVIGNÉ-de-BAIS R.F. (Ille-et-Vilaine)

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thierry PIGEON

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20261016-2026100001-DE